

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Ève Boucher

<https://www.cadre21.org/membres/be3a7d198360c536207ef4a1>

Date d'obtention : 2020-12-04 21:12:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il s'agit d'une démarche concertée et organisée afin que nos interventions soit plus rapide et respecte le cadre de chacun des partenaires. Cela rend les interventions plus simple et efficace et permette une prise en charge plus au niveau légale en évitant la judiciarisation dans la plus part des cas. Cela recadre aussi les gestes à poser et ceux à éviter.

la méthodes permet aussi d'avoir un portrait plus juste et complet de la situation et de rassurer la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Plus d'efficacité et une meilleure connaissance des gestes a poser auprès des élèves et avec les partenaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La non consultation des images ou vidéos, la consultation auprès de toutes les personnes concernées afin de recueillir les informations (sauf, instigateur dans un cas juger malveillant). Le fait de confisqué de façon protocolaire les cellulaire dans le but de respecter le protocole.